

Se refaire une beauté

STELLA MANNING

Alors que la majorité des habitants vaque à ses occupations vespérales ou s'apprête à dormir, la ville se met en branle pour se refaire une beauté afin d'offrir son meilleur visage le lendemain. Le maître-mot de l'organisation de ces activités d'entretien est la moindre gêne des usagers. Or la conciliation de la prise en compte des différents usages relève de la gageure. Les moments où l'activité économique bat son plein et ceux où les habitants aspirent au calme couvrent l'essentiel du cycle journalier. Dès lors, comment s'immiscer dans l'espace public pour entretenir la ville en limitant la gêne des uns et des autres ? La réponse sera différenciée selon les territoires, le centre-ville de Bordeaux disposant de dispositifs et d'horaires adaptés, notamment plus nocturnes que le reste de l'agglomération. Mais partout, à la fin de la nuit, dès 5 h, il y aura du monde sur le pont pour nettoyer la ville de nos déchets.

Dans le centre-ville de Bordeaux, à l'intérieur de la ceinture des cours, la collecte des ordures ménagères attend la fermeture des commerces et le retour à une circulation fluide. À 21 h, six jours sur sept, onze camions-bennes quittent la base opérationnelle de Bègles pour collecter les bacs des déchets ménagers. Ils seront à l'œuvre jusqu'à 1 h, 3 h, voire plus, en fonction de la masse à collecter. Car, certains soirs, les déchets sont plus volumineux : les lundis soir, du fait de l'absence de ramassage le dimanche, les mardis, jour de collecte des déchets recyclables, et les mercredis, rattrapant l'absence de collecte des bacs gris le mardi. Les tournées de

fin de semaine sont généralement plus rapides, car moins chargées.

Parallèlement, les équipes de propreté de jour finissent leur service à 20 h. L'équipe de nuit, composée de 15 agents, commence à 23 h et travaillera jusqu'à 6 h. Elle passera après la fin des piqueniques sur les quais, qui s'attardent jusqu'à 23 h ou minuit, croisera les fêtards plus ou moins alcoolisés vers 2 h ou 3 h, et pourra être confrontée à tous les débordements vers 4 h ou 5 h. Alors que leur travail est de nettoyer l'espace public, vider les corbeilles, préparer le travail de l'équipe de jour, les agents sont confrontés à la population du milieu de la fête, à laquelle ils n'hésitent pas à apporter aide et soutien, tout en ayant consigne de se mettre en retrait dès que des signes d'agressivité apparaissent. Pour les situations difficiles, ils sont équipés de radios avec un bouton d'urgence qui, dans les faits, n'est jamais utilisé. Seuls deux incidents graves ont été dénombrés en vingt ans.

Dans le reste de la ville et de la métropole, les ripeurs embauchent à 5 h. À 5 h 30, la noria de camions se met en marche à partir des trois bases opérationnelles, Bègles, Eysines, et Latule à Bordeaux. 102 équipes de trois agents, dont un chauffeur, sillonnent 22 communes de l'agglomération¹. Chaque circuit a été étudié au cas par cas, de manière à minimiser les nuisances. C'est ainsi que les grands axes sont effectués en premier, avant que la circulation ne devienne trop dense, et suivant le principe que leurs habitants ont une meilleure tolérance au bruit. Les secteurs plus résidentiels seront collectés plus tardivement, tout en évitant les points durs, comme la proximité des écoles à leur ouverture. Et si les agents ont pour consigne la discrétion, on ne peut éviter le bruit du roulage et des relevateurs. Les plaintes restent cependant rares, guère plus d'une dizaine par an pour l'ensemble de l'agglomération et, au besoin, les tournées peuvent être adaptées.

Dans les équipes de collecte comme dans celles de propreté, l'équipe de nuit jouit d'une certaine aura et les postes sont convoités. Outre l'aspect financier de la majoration des heures de nuit, les travailleurs de nuit affirment mieux concilier vie professionnelle et vie personnelle, avec notamment plus de temps passé avec leurs enfants, le cas échéant. _

1 | Six communes de la rive droite appartiennent à un SICTOM (Syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères) associant des communes hors Bordeaux Métropole.

